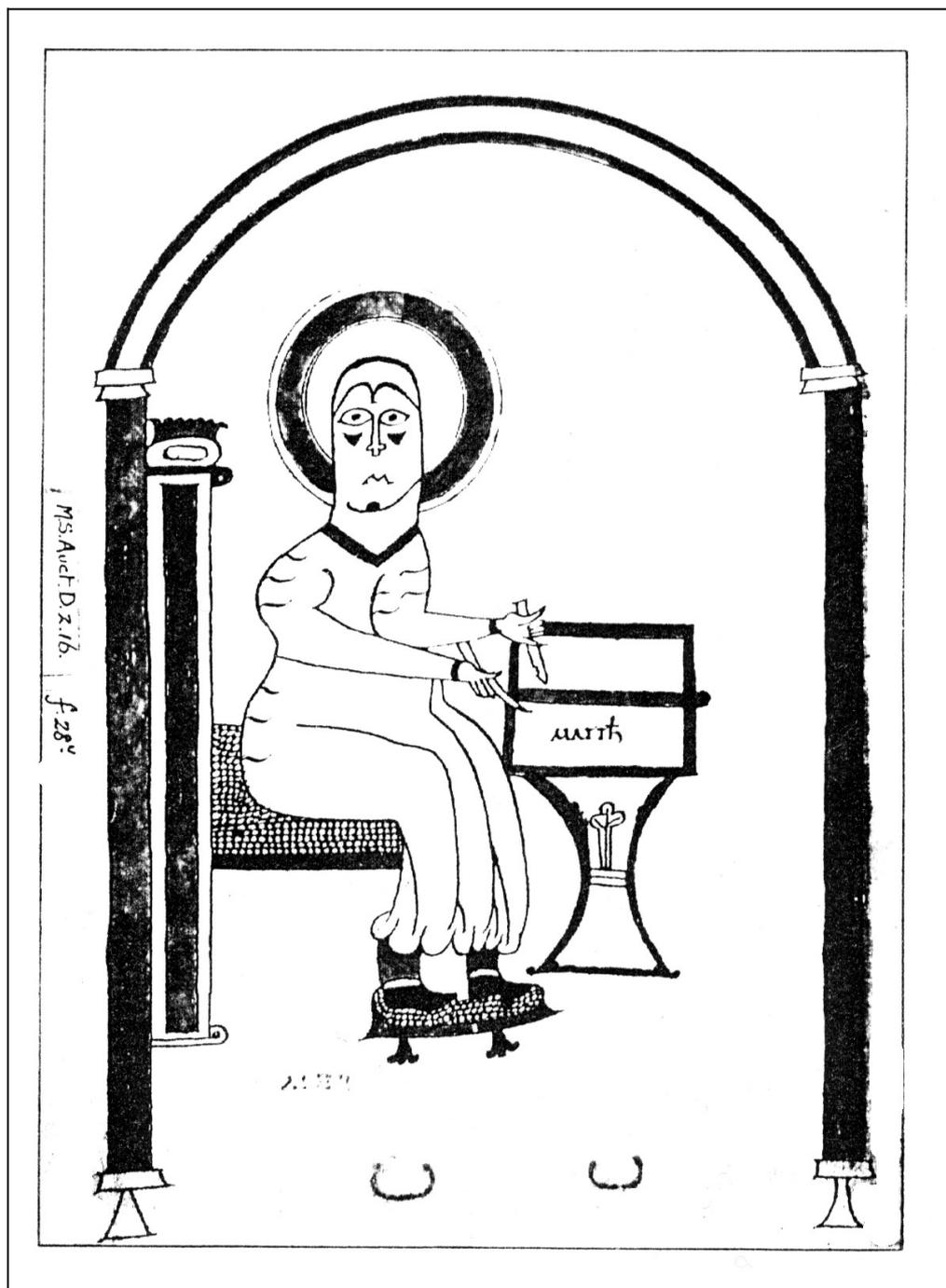


HISTOIRES ET CHOSES D'AUTREFOIS

A PLOUGONVELIN CHRONIQUES PARUES DANS LE BULLETIN COMMUNAL DE



Fascicule 9

Y.Chevillotte

En couverture : Saint Matthieu.

Manuscrit enluminé d'un évangélaire, conservé à Oxford, Bodleain Library, en provenance, vraisemblablement du scriptorium de l'abbaye de Landévennec. IX - X^{ème} siècle.

(Reproduit dans les actes du Colloque des 25, 26, 27 avril 1985 - Centenaire de la fondation de l'abbaye de Landévennec).

Petites chronique d'histoire locale

Recueil des articles parus dans le Bulletin Communal en 1993.

Saint Convel et les voleurs.....	page 3
Une affaire de détournement de mineure.....	page 5
Importance de la position de Bertheaume.....	page 9
La vie de saint Tanguy, selon Dom Lobineau.....	page12
Occupations anciennes de la pointe de Perzel.....	page15
La Congrégation de Saint Maur et de l'abbaye de Saint Mathieu La grande misère de l'abbaye de Saint Mathieu dans la première moitié de XVII ^{ème} siècle.....	page 18
Les Mauristes.....	page 18
Le Concordat du 24 décembre 1655.....	page 20
Quelques religieux.....	page 21
La fermeture du monastère en 1790.....	page 23

En conte de Noël,

Saint Convel et les voleurs.



Saint Convel a déjà été cité dans le Bulletin Municipal de Noël 1988, sous la rubrique "Nos Saints et les bêtes" où il est raconté les deux miracles les plus originaux de ce Saint:

- Celui de la louve, reconnaissante de la guérison de ses louveteaux aveugles, lui offrant un anneau d'or.

Celui aussi de la poule familière que le Saint ressuscite et qui, rancunière, ne pond plus qu'un œuf par jour au lieu de deux œufs journaliers habituels.

Convel est l'éponyme de la paroisse de Plougonvelin, c'est à dire le fondateur, le personnage qui a donné son nom au plou, la paroisse primitive; ceci il y bien longtemps, au temps de la "Bretagne des Saints" vers le V-VII^{ème} siècle. Convel et Convelen sont des doublets, des mots de même étymologie, mais de forme différente, de même que Primel et Primelin.

Saint Convel fut ermite, abbé d'un monastère et second évêque de Tréguier. Il mourut à 96 ans.

Ce fut un thaumaturge, un grand faiseur de miracles et il n'est que le choix pour meubler la fin de ce texte.

Il y avait, alors, comme maintenant, beaucoup de voleurs, surtout de bétail et le récit des miracles suivant illustrent la justice imminente et sont de nature à faire peur au chenapan le plus endurci et à le ramener dans le droit chemin.

Des serviteurs du roi de la contrée étaient en maraude, et l'un d'entre eux entra par effraction dans le jardin d'un fermier de Convel ; il monta dans un pommier, fit tomber les pommes et brisa les branches. La femme à qui appartenait le jardin appela à grands cris son maître Convel. Le voleur du haut de l'arbre menaça de lui briser les os et de la tuer si elle ne se taisait. Celle-ci hurla de plus belle, terrifiée, et pleurant à chaudes larmes. Elle demanda l'aide de son seigneur, Saint Convel. Aussitôt, il y eu un violent coup de vent qui fit tomber

de l'arbre cet homme méprisable qui, précise le texte, se cassa la jambe gauche et le bras droit. Ses compagnons vinrent le ramasser, laissèrent les pommes, et la femme fut sauvée.

Un des fils du tyran, il s'agit vraisemblablement du fils du roi, envoya ses serviteurs prendre de force une vache grasse dans le troupeau d'un fermier de l'évêque, Saint Convel. Pendant qu'ils volaient la vache, le fermier se plaignait à son maître Convel, lui reprochant de ne pas punir les voleurs. Les serviteurs tuèrent rapidement la vache et firent cuire la viande. Le premier morceau que prit le tyran se coinça dans la gorge et il mourut sur le champ, étouffé.

Trois autres voleurs passant près du troupeau d'un fermier de Saint Convel, remarquèrent une vache grasse, la plus belle bête du troupeau et désirèrent vivement se l'approprier. Au milieu de la nuit, ils revinrent furtivement la chercher. L'ayant trouvée, deux d'entre eux, tenant la vache par les cornes, la ramenèrent à leur demeure; aussitôt la vache secoua la tête et enfonça une corne dans le nombril de l'un des hommes et l'autre dans le bas-ventre du second voleur; ils furent tués. Et la vache revint sauve vers son maître, par les mérites de Saint Convel. Cet homme prit alors l'habitude de recevoir chaque soir, charitablement l'hôte que Dieu lui envoyait, et de chanter matin et soir le Pater noster en l'honneur du Saint pour qu'il continue de le protéger contre les malfaiteurs; il vécut toute sa vie, sans dommage et heureux.

Deux voleurs vinrent au village qui était devant la porte du monastère de Saint Convel, firent une brèche dans le mur de clôture de la maison d'une veuve, prirent deux moutons, qu'ils placèrent sur leurs épaules et passèrent leur chemin. Quand la veuve, à son réveil, vit la brèche dans le mur de clôture elle sortit de sa maison en poussant de grands cris. Ses voisins arrivèrent et lui demandèrent ce qui lui arrivait. Celle-ci déclara que des voleurs avaient démoli le mur et enlevé deux moutons. Un homme avisé, parmi la foule accourue aux cris de la femme, le fit savoir, de l'extérieur, à Saint Convel en prières à l'église. Celui-ci de l'intérieur répondit : "ils ne porteront pas les moutons plus loin". A peine eut-il prononcé ces paroles, que les voleurs s'arrêtèrent, ne pouvant ni avancer, ni reculer, ni remuer la tête. Complètement paralysés, ils se tinrent immobiles jusqu'au troisième jour. Les amis des voleurs essayèrent de les bouger, de les tirer de l'endroit où ils étaient mais en vain. Ils étaient comme plantés et enracinés. Les passants leur demandaient ce qui leur était arrivé et, repentants, ils confessaient tout le mal qu'ils avaient fait. Leurs amis comprirent que cela venait du pouvoir de Saint Convel. Ils vinrent donc trouver le Saint, en suppliant et pleurant, pour qu'il les délivra et qu'il accepta tout ce qu'ils possédaient. Il refusa l'argent, demanda qu'il fut remis aux pauvres et malheureux, et le troisième jour, devant la foule qui était venu admirer le spectacle, il leur permit de s'en aller, après avoir rendu les moutons.

Heureux temps où la justice était ferme et rapide, et où l'on n'avait besoin ni de juge ni de gendarmes.

Une affaire de détournement de mineure devant la Juridiction Seigneuriale de l'abbaye de Saint-Mathieu, en 1732, d'après les minutes du procès conservées aux Archives du Finistère.

" Les petits vrais font la vie. " (Stendhal)

La Cour siège à l'auditoire de Saint-Mathieu, l'accusé, la victime et les témoins sont du Conquet-Lochrist, à l'époque trêve de Plougonvelin. Le tribunal est présidé par René Trousson, sénéchal, assisté de Noël Le Bescond, faisant fonction de procureur fiscal.

Toutes les dépositions sont "en vulgaire langage breton qui est parlé et entendu ". L'interprète Carn signe toutes les pièces du procès; étant un peu trop précis et curieux dans sa traduction, le texte a été soigneusement expurgé de tout détail pouvant offenser l'honnêteté. - 16 juin 1732.

La plainte: Ambroise Russaouen, épouse d'Yves Kervajan, maître de barque, "absent en mer" porte plainte contre Laurent Mazé, qui "abusant de la faiblesse de l'âge de Marie Catherine, sa fille, l'a rendue enceinte et demande une juste réparation" •

La victime : Marie Catherine Kervajan, née le 24 avril 1712 au Conquet, où habitent ses parents. Elle déclare n'avoir d'autre profession que celle d'aider sa mère dans le ménage, elle sait signer d'une écriture malhabile et appliquée, et témoigne en breton .

La famille Kervajan.

L'étude des registres paroissiaux du Conquet donnent un certain nombre de renseignements d'état civil.

Yves Kervajan se marie le 15 octobre 1710 à Lochrist avec Ambroise Russaouen, fille de l'officier de marine Ambroise Russaouen, le même prénom que le père.

De cette union naquit le 1712 à 1731, 9 enfants, 5 filles et 4 garçons dont l'un d'eux mourut en bas âge, à 2 ans, en 1725. Marie Catherine est l'aînée.

"Maître Ambroise Kervajan, bourgeois et marchand" meurt le 2 avril 1746, à l'âge de 60 ans.

Un maître de barque fait du cabotage, avec un bateau qui lui appartient, le plus souvent, au gré des affrètements. Il fait également parfois le commerce de sa cargaison.

Le détail des biens des Kervajan est décrit dans un aveu (déclaration de biens) conservé aux A.L.A, B 1041, 29ième acte.

L'argent gagné par Yves Kervajan, capitaine, est suffisant, pour qu'en 1714 le ménage achète, 1080 livres, une ferme à Mesguilly en Plouzané à "noble et discret Messire Le Bourhis, recteur de Plougonvelin"; le fermage rapporte 66 livres par an.

Du côté des Russaouen, par héritage de biens acquis par les parents, à Kerouzoc, un quart de journal à la charrue, valant 4 livres 10 sols, et une maison, où la famille habite lors du procès, avec un grand jardin, à la sortie du Conquet, devant la place du marché (ou est actuellement l'église) et entre la rue Bernard et la route de Lochrist.

L'accusé: Laurent Mazé, dit Launay, né le 27 août 1697 au Conquet; disparaît pendant le procès où il est jugé par contumace; notable il est enseigne de la compagnie des gardes-côtes de Lochrist. D'une famille de marchands, il est aisé: à sa mort au Conquet, en 1738, l'inventaire de ses biens mobiliers, dont de nombreuses pièces d'argenterie, s'élève à 1080 livres, somme importante à l'époque.

- 18 juin 1732.

Audition de Marie Catherine.

"S'est présentée une fille de moyenne taille, vêtue d'une cape de camelot brun, d'une robe de chambre et d'un tablier d'étamine également brune, avec une coiffe unie et des souliers noirs."

Interrogée, voici ses réponses :

"Elle croit être enceinte de Laurent Mazé, et ils ont fait connaissance ensemble, étant tous les deux natifs du même lieu, depuis environ trois ans à la prochaine fête de Saint Pierre à Ploumoguier....Elle ne peut indiquer positivement le temps de la grossesse, mais que revenant l'hiver dernier, environ vers 3 ou 4 heures du soir, d'un douet, dit Feunteun Dourmas où elle avait été laver du linge, lorsqu'elle passait au devant de la maison où demeure ledit Mazé, ledit Mazé qui était dans la cuisine l'appela par la fenêtre et la pria d'entrer, ce qu'elle fit; il lui fit mettre son linge sur une chaise et la fit asseoir sur une autre, lui présenta une prise de tabac qu'elle prit; ensuite ledit Mazé étant seul, sa mère n'y étant pas, ferma la porte et la fenêtre de la cuisine, l'a pris à bras le corps la renversa sur la table qui était fort basse, sans qu'elle put se défendre. Elle voulait d'abord crier, mais il mit sa main sur sa bouche pour l'en empêcher.....

Et après, il lui recommanda de ne rien dire de ce qui s'était passé, ni à personne, ni à sa mère, et lui dit qu'on faisait de même à toutes les filles pour se mieux porter. Il alla à la porte du chemin pour voir s'il n'y avait personne et la fit sortir.....

Elle ne reçut ni argent, ni présent, ni promesse.....

Quelques jours après, à sa porte, filant la quenouille, ledit Mazé se présenta sous l'étal où l'on expose la viande à vendre et lui fit signe de le suivre, ce qu'elle fit

..... Une autre fois, lorsqu'elle allait à la chapelle Sainte Barbe, il lui dit d'aller chez lui, ce qu'elle fit, et regrette d'avoir été assez sotte d'y entrer pour faire tant de chagrin à sa mère."

Le Tribunal conclut :

"Tellement que de ces fréquentes venues et subornations, ladite Kervajan se trouve actuellement enceinte dudit Mazé ".

- 18 juin 1732 -

Catherine Gracio, matrone demeurant à Brest, désignée d'office pour visiter Marie Catherine, confirme une grossesse de 7 mois.

Après l'audition de la victime: la pauvrete raconte ses malheurs au tribunal, c'est le défilé des témoins une vingtaine. dont il n'est rapporté que deux dépositions.

- 21 juin 1732 -

Où l'on va voir que Marie Catherine n'est pas très futée et que Mazé Launay courtise la fille d'un chirurgien militaire qu'il est prêt à épouser sans dot.

Marie Moal, femme de Joseph Provost, marchand de vin en gros, dépose sous la foi du serment et rapporte des conversations de commères : " Aurait dit que ladite Kervajan était assez imbécile, à ce que conta un bourgeois du Conquet, qu'un jour il vit un anglais qui marchandait une poule de la dite Marie Catherine, lequel anglais en offrait six sols et elle ne voulait que trois "....le prix fixé par sa mère.

"Catherine Serimant lui a dit que Laurent Mazé a été demander la fille du Sieur Beaumont depuis la grossesse de ladite Kervajan et qu'il ne demandait aucun bien avec elle (dot). Le Sieur Beaumont fut surpris en apprenant ce changement; ledit Mazé répondit qu'ils avaient tous les deux fait les radins et qu'il demandait cette grâce."

- 4 juillet 1732 -

Où l'on va apprendre que les routes étant détestables, l'on allait par mer à Ploumoguier, et que Marie Christine était une souillon mangée de puces.

Suite des dépositions, dont celle de Jacques Labbé, dit Lajoie, gardien à la pointe du Renard, qui raconte, qu'étant allé en bateau, au pèlerinage de Saint Pierre, à Ploumoguier, les pèlerins " tous assis près de la fontaine nommée Feunteun ar Rat, se mirent à railler, trouvant étrange que ledit Mazé eût conduit ladite Kervajan qui passe pour imbécile ; Azénor Déniel se mit à rire de voir que la chemise de ladite Kervajan était marquée aux manches de tâches de puces, et dit en raillant à la compagnie qu'il était étrange que ledit Mazé eut daigné conduire une pareille souillon, et ledit Mazé n'en fit que rire".

Importance de la position de Bertheaume au temps de la marine à voile. Le blocus de Brest de 1793 à 1805.

" C'est sous la protection du fort de Bertheaume que les escadres mouillent habituellement pour attendre les vents qui doivent les éloigner de la France, ou les favoriser pour atteindre la rade de Brest"(Brousmiche, voyage dans le Finistère en 1829, 1830 et 1831).

" Les navires bloqués dans la petite rade de Brest ne pouvaient franchir le Goulet que par vent de la partie Est, dans une aire théorique de 180° et en réalité de 150° au plus pour peu que le temps fut mauvais. La même considération appliquée à la sortie par le Raz ou par le canal du Four, montre que si l'on devait, le même jour et par le même vent, franchir le Goulet et l'un des deux passages cités, il fallait trouver un vent maniable, compris dans le premier cas, entre l'Est et le Nord; dans le second, entre l'Est et le Sud. Il fallait donc un concours de circonstances déjà relativement rares, si l'on tient compte, en outre, du fait que les vents déterminés comme nécessaires sont de beaucoup les moins fréquents dans ces parages. Si l'on considère, en outre, qu'on ne pouvait sortir du Goulet qu'avec le jusant et que, d'autre part il était dangereux de passer le Raz autrement que par le jusant, tandis que le flot était nécessaire pour suivre le chenal du Four, on s'explique mieux la nécessité à laquelle on se trouvait obligé d'ordinaire. On opérait la sortie en deux fois, c'est à dire qu'on mouillait à Camaret ou à Bertheaume pour y attendre le moment favorable et cela d'autant plus que les dangers d'une navigation de nuit dans ces parages étaient extrêmes ".(Desbrière, Le blocus de Brest de 1793 à 1805.)

Le vent qui permettait de sortir du Goulet s'opposait d'ordinaire à ce qu'on y rentrât, d'où l'intérêt d'attendre sous le fort de Bertheaume, en cas de difficultés, la renverse des vents ou du courant.

Le 1 février 1793 éclate la guerre avec l'Angleterre. Au début des hostilités la France avait une avance considérable si le personnel de la marine avait été à la hauteur du matériel, Jean Bon Saint-André avait rétabli la discipline et remis de l'ordre dans l'arsenal qui peut armer 14 vaisseaux et 5 frégates de 1793 à juin 1794. Le commandant de la flotte est confié à l'amiral Villaret-Joyeuse. Les quelques navires de guerre anglais qui se présentent devant Ouessant sont vigoureusement pourchassés et les bateaux de commerce ennemis arraisonnés.

En janvier 1794, le vice-amiral Van Stabel quitte Brest avec deux vaisseaux et une frégate escorter le retour d'un convoi de vivres en provenance de Etats-Unis. Il amène avec lui le paiement des marchandises: dix barils de pièces d'or, d'une valeur totale de cinq millions de livres! En mai la nouvelle de son retour se répand. Villaret-Joyeuse part à sa rencontre avec l'escadre, livre un combat malheureux avec la flotte anglaise; ce fut, dit-on "un revers militaire, mais un succès tactique", car le convoi tant attendu put arriver, complet, à bon port.

En 1794, les mailles du filet du blocus étaient assez lâches, car jusque là les apparitions des divisions légères observant Brest étaient assez courtes, car le gros de la flotte était mouillé à Spithead, rade d'Angleterre à l'extrémité orientale du détroit de Soient entre l'île de Wight et Portsmouth.

En 1796, au lieu d'une seule division légère, c'est une fraction importante de la flotte anglaise qui est gardée en permanence sous Ouessant.

En 1797, les Anglais bloquent étroitement le Goulet, n'hésitant pas à faire canonner par leurs frégates les navires au mouillage dans l'anse de Bertheaume.

En juin 1798, on essaie de faire mouiller la division du capitaine Maïstral en grand'garde à Bertheaume. Attaqués à leur mouillage et mis en sérieux danger ces navires doivent repasser le Goulet.

Dès 1801, l'amirauté britannique verrouille Brest par tout temps, bravant les tempêtes d'hiver, l'objet essentiel étant d'éviter toute descente sur les côtes anglaises. C'est l'"Inshore Squadron" qui mouille et croise au large d'Ouessant. Le mauvais temps et la chance permettent cependant à de petites escadres de s'échapper. Le dispositif est si efficace que c'est la misère à Brest et la détresse de l'arsenal privé de matières premières. L'ennemi ne quittait pas la baie de Quiberon et rendait ainsi le ravitaillement et approvisionnement de la flotte de Brest par cabotage impossible. Ce n'est qu'en 1806 que commencent les premiers travaux du canal de Nantes à Brest.

En juillet 1801 l'ingénieur américain Fulton expérimente à Bertheaume, sans succès, son sous-marin, le "Torpédo" contre un bateau anglais.

Le 24 juillet 1801, dans la nuit, la corvette française "La Chevrette" est prise à l'abordage, en plein port de Camaret, par les marins des chaloupes de trois frégates anglaises.

Son commandant passa en conseil de guerre et fut acquitté, ce qui rendit furieux Napoléon.

Dans la nuit du 6 au 7 septembre 1804, les anglais réalisent un coup de main sur le poste de signaux de l'anse de Bertheaume qui signalait leurs déplacements. L'année précédente la même chose s'était passée aux signaux de Saint Mathieu.

En 1805, pour contenir et éloigner les bateaux ennemis de la côte, des batteries de terre importantes sont construites. A la pointe de Creac'hmeur, tout près du fort de Bertheaume, la batterie Augereau est armée de "40 bouches à feu, dont la moitié de canons de 36 et 24 sur affût marine, et pointées sous l'angle de 45°" pour avoir le maximum de portée.

Napoléon avait le projet de faire sortir l'escadre de Gantheaume de Brest, à la rencontre de celle de Villeneuve, ce qui aurait donné une supériorité importante permettant de battre la flotte anglaise bloquant Brest.

L'amiral Gantheaume sortit le 21 avril 1805 de Brest avec 21 vaisseaux et vint mouiller entre Bertheaume et Camaret. Le lendemain les anglais vinrent avec 18 vaisseaux se porter à l'attaque. Malgré l'appui des batteries de terre, après avoir échangé quelques salves, Gantheaume profitant du vent de Nord rentra en rade de Brest.

Les mauvaises langues constatant que l'escadre se bornait à naviguer entre Brest et Bertheaume rimèrent la fameuse épitaphe:

" Ci-gît l'amiral Gantheaume,
Qui s'en fut de Brest à Bertheaume,
Et profitant d'un bon vent d'Ouest,
S'en revint de Bertheaume à Brest."

Le 21 octobre 1805, Nelson remporte une victoire décisive, à Trafalgar sur la flotte franco-espagnole de Villeneuve.

A partir de ce moment, la marine anglaise eut la maîtrise absolue de toutes les mers.

Sources utilisées et citées:

- Le blocus de Brest de 1793 à 1805, par Edouard Desbrière, Paris 1902.
- Histoire de Brest, sous la direction d'Yves Le Gallo, Privât, 1976 .
- Brest, un port en Révolution, Philippe Henwood et Edmond Monange, Ouest- France, 1989.
- Brest et la Marine Royale de 1660 à 1790, Alain Boulaire, thèse de doctorat, Paris, 1988.

" Qui n'entend qu'une cloche, n'entend qu'un son."

La vie de Saint Tanguy, selon Dom Lobineau.

Argument, la vie de Saint Tanguy par Albert Le Grand, celle de Dom Lobineau, raisons du choix, transcription.

Argument. Au Conseil Municipal du 18 janvier 1993, Madame la Présidente de l'association, les "Amis de Saint Mathieu" a présenté le déroulement des différentes manifestations organisées pour une année Saint Mathieu allant du 21 septembre 1993 au 21 septembre 1994, en commémoration de l'anniversaire de la mort de Saint Tanguy le 12 mars 594, fondateur légendaire de l'abbaye où il aurait été inhumé. Le Conseil ayant donné son aval et soutien à cette commémoration, le chroniqueur de la page historique du Bulletin communal croirait faillir à sa mission d'information en ne consacrant pas quelques rubriques à l'abbaye de Saint Mathieu, notre patrimoine à tous.

La "Vie des Saints de la Bretagne armorique", du Père Albert Le Grand paraît en 1636. Elle eut un grand succès à cause de son style fleuri et de son sens du merveilleux, et fut récompensée par une subvention des Etats de Bretagne. Elle fut maintes fois rééditée. Dans ce recueil, figure la vie de Saint Tanguy écrite à partir "d'un légendaire manuscrit du Folgoët. Cette pièce fabuleuse a été lue et interprétée par Albert Le Grand" (Abbé Duine.)

Le bénédictin Dom Lobineau est bien connu par son "Histoire de Bretagne", "un monument de rigueur et de probité, le résultat acharné de quatorze années de travail". Il rédigea aussi et publia à Rennes, en 1725, une "Vie des Saints et Personnages d'une éminente piété...." Au 18 novembre, les vies des Saints sont classées d'après la date de leur fête liturgique, on peut lire une vie de Saint Tanguy et de sa sœur Sainte Haude.

Choix entre ces deux vies d'auteurs différents. Si la vie écrite par Albert Le Grand est féérique et enchantée, elle n'est pas sérieuse. On peut y opposer deux arguments: la vie de Saint Paul-Aurélien, écrite par Wrmonoc en 884, l'une des seules vies anciennes de Saints, datée, ignore Saint Tanguy, qui aurait pourtant eu de nombreux rapports avec le premier évêque de Léon, et aucun fait, ni document n'attestent la fondation de l'abbaye de Saint Mathieu avant le XI^{ème} siècle, alors que Saint Tanguy vivait au VI^{ème} siècle.

Le texte suivant est la transcription d'une édition originale et vénérable de la vie des Saints de Dom Lobineau conservée à la bibliothèque du C.R.B.C. de Brest. Il est peu connu car critique et dérangeant: c'est un autre son de cloche qui explique le proverbe cité en début.

Saint Tanguy, abbé. et Ste Haude, vierge (VI^{ème} siècle).

Il n'y a aucun fonds à faire sur les actes prétendus de Saint Tanguy que le père Albert le Grand dit avoir lus dans un ancien lectionnaire manuscrit qui lui a été montré au Folgoët ; puis qu'après y avoir fait Saint Tanguy contemporains de Saint-Paul évêque de Léon et du roi Childebart, l'auteur de ces actes assure que fut du temps de Saint Tanguy que se fit la translation du chef de Saint Mathieu en Bretagne. D'ailleurs Ste Aude, sœur de Saint Tanguy, qui après avoir eu la tête coupée par son frère, ressuscite, prend la tête sur son cou, et vient au château de Trémazan vient dire à son frère que Dieu a transporté la punition de son crime sur leur belle-mère, hérétique pélagienne, (1) qui lui avoir fait à son retour de la cour de Childebart, un si horrible portrait d'elle, et l'horrible punition (2) de cette mâtresse qui fut incontinent après, sont des fables si dénués de toute apparence qu'on doit mettre ces actes au rang des plus misérables romans.

Mais, à quel temps placer Saint Tanguy s'il a vécu dans celui où le chef de Saint Mathieu a été apporté en Bretagne, il faut le placer dans le IX^{ème} siècle ; il faut le mettre dans le VI^{ème} siècle s'il a été contemporain du roi Childebert et de Saint-Paul Aurélien, premier évêque de Léon.

L'auteur qui a fabriqué ces actes a voulu, sans doute flatter les Seigneurs du Châtel, (3) dont il y a en plusieurs qui ont porté le nom de Tanguy, lorsqu'il fait naître Saint Tanguy au château de Trémazan en en lui donnant pour père un grand seigneur appelé Gualon, fils d'un prétendu Honorius, prince de Brest, et pour mère une dame appelait Florence.

Il a voulu de même faire honneur à la maison de Coat-elez, (4) en inventant une apparition d'anges faite à Saint-Paul et à Sainte Tanguy dans un bois des environs de Lesneven qui à cause de cela, selon lui, fut appelé le bois des Anges, Coat-elez. Il prétend que cinq Tanguy s'appelaient autrefois Gurgi, mais que saint Paul le voyant revenir couvert d'un globe de feu, après qu'il eut accompli la pénitence de 40 jours qui lui avait imposé pour expier le meurtre de sa sœur, lui changea de nom et au lieu de dire Gurgi, l'appela Tanguy parce que tan signifie du feu en breton.

Du reste, aux fables après, il serait à souhaiter que le reste de l'histoire fut bien assuré. Nous aurions dans Sainte Haude un modèle admirable de vertus chrétiennes surtout d'une patience à l'épreuve des emplois les plus viles, des travaux les plus pénibles et de la perfection la plus constante de la part de la marâtre la plus animée contre les enfants d'un premier lit étudié et qui ne fit jamais rien pour Sainte Haude que de concourir par les mouvements de sa haine, à l'accomplissement du parti que cette jeune fille admirable avait pris d'avoir jamais d'autres époux que Jésus-Christ, quoiqu'elle fut recherchée de beaucoup le seigneur, tant à cause de son mérite naturel que des grands biens dont la longue absence de son frère donnait lieu de croire qu'elle serait la seule héritière. Elle était dit-on reléguée dans une maison de campagne, par ordre de sa belle-mère, qui voulait en faire perdre l'idée à ceux qui la recherchaient ; lorsque son frère absent depuis si longtemps et que son père ne reconnut. point d'abord, ayant demandé des nouvelles d'Haude entendit dire par la marâtre que c'était une malheureuse que l'on avait été obligé de reléguer à la campagne pour y étouffer la honte dans l'obscurité d'une retraite éternelle. On dit que Gurgi prévenu de cette horrible calomnie, allât chercher sa sœur et la trouvât qui lavait quelques hardes auprès d'une fontaine, qu'il appela par son nom sans être reconnu, que la Sainte fille surprise d'avoir un cavalier auprès d'elle s'enfuit aussitôt et que Gurgi prenant pour un effet de honte et de conviction ce qui n'était qu'une preuve de grande retenue et du soin d'éviter la rencontre des hommes, courut après elle en fureur et lui enleva la tête d'un coup d'épée. Il ne fut pas longtemps sans reconnaître sa funeste erreur ; mais nous ne suivons pas longtemps ces actes fabuleux de peur de nous égarer. Ils assurent que Gurgi ou Tanguy qui fut le premier abbé du monastère de Gerber fondé par Saint Paul au même lieu où depuis (après que Gerber eut été ruiné par les Normands) on a bâti l'abbaye de Kelec. On le fait aussi premier abbé de Saint Mathieu, monastère qu'il fonda des libéralités de son père Gualon.

L'ancien bréviaire du Léon témoin a fait mémoire de Sainte Haude le 18 novembre sous le rite de simple commémoration à cause que le jour est occupé de l'Office de l'octave de Saint-Martin et lui donne la qualité de vierge. On prétend que la chapelle de Kersaint c'est-à-dire Ville aux Saints qui est auprès du château de Trémazan, où il y a des chanoines, a été fondé par les seigneurs du Châtel en l'honneur de Saint Tanguy et de Sainte Haude .

- (1) Pélage, moine de Grande-Bretagne, hérétique, se heurta à Saint Augustin sur le rôle de la grâce divine et de la volonté humaine.
- (2) "La méchante femme est en effet saisie d'un mal de ventre si violent qu'elle rend tous ses intestins, les foule aux pieds et tombe épuisée. La foudre éclate dans l'appartement et l'achève." (Albert Le Grand.)
- (3) La maison du Châtel était largement possessionnée dans le Léon et haute-justicière avait le siège de sa juridiction à Brest.
- (4) Saint Tanguy est le patron de la chapelle de Coatelez (en ruines), au Drennec (Finistère.) "Elle était dédiée, suivant le chanoine Peyron à Saint Tanguy, mais d'après Kerdanet, à Saint Paul Aurélien suivant minu du 2 Janvier 1607 qui rappelle la date de sa construction: item Goaremlan avec sa chapelle neuve construite de nouveau en l'honneur de Monsieur Saint-Paul". (Couffon).

En parcourant l'exposition installée dans l'ancienne poudrière du fort de Berthaume

Occupations anciennes de la pointe du Perzel, des origines au Moyen-Age.

La proximité de la mer permettant la cueillette des coquillages et la pêche, peut-être l'extraction du sel, un mouillage protégé et une plage d'échouage utilisée peut être dès l'âge du bronze, un petit ruisseau et une vallée bien abritée, et une île accessible à marée basse comme refuge en cas de danger, expliquent les occupations anciennes et successives de l'endroit.

Au mésolithique, vers 7000 ans avant J-C., il y avait, le long de la partie continentale du fort, les restes d'une industrie de silex taillés en très petits éclats, en microlithes d'un genre si particulier qu'ils ont caractérisé une époque, "le mésolithique de Berthaume". Une vitrine rassemble les différents objets trouvés: un galet ayant servi de percuteur, de marteau, pour éclater en fines lames les galets de silex trouvés sur les grèves voisines, amenés par les courants, de nombreux éclats, certains si minimes qu'il faut une loupe pour les admirer; ces fines lamelles auraient été collées sur un support, par de la résine, pour pouvoir être fonctionnelles. Il se trouve également une pièce "originale et peu courante... un outil composite, double burin d'angle et pointe à graver". Si l'identification de cet outil est exacte, on ne peut que regretter que les œuvres de l'artiste, gravées vraisemblablement sur l'os, aient disparu par suite de l'acidité du sol. On peut encore voir, à l'extérieur, les pierres rougies et assemblées d'un foyer du campement, au sud, à l'endroit où la passerelle du chemin piétonnier enjambe les fossés du fort.

En février 1962, des tombes de l'âge de bronze ont été trouvées sur la hauteur, dans une parcelle touchant le sud du camping de l'Iroise, datées de l'âge du bronze moyen, vers 1500 avant J-C., dites à coffre, car constituées de grandes dalles de micachiste dont la carrière est à la pointe Sainte Barbe, au Conquet. L'une d'elles a été remontée au musée des Amis de Saint Mathieu, puis a regagné son lieu d'origine. On a trouvé à Plougonvelin un moule de hache en pierre de grain fin, longtemps exposé au musée de Saint Mathieu. Cette matrice n'est pas rougie par le métal en fusion car elle a servi à la fabrication de modèle en cire pour des objets coulés au moule d'argile aussitôt brisé. Au Bilou, au Conquet, a été déterrée une cachette de fondeur ou marchand. Ce cimetière témoigne d'une vie organisée, en relation peut-être avec un village de fondeurs et colporteurs, ou simplement d'agriculteurs car on connaissait à l'époque l'élevage et la culture des céréales, ou même de pêcheurs.

En mai 1991, lors des travaux de déminage, tout près des baraquements une stèle basse hémisphérique de l'âge de fer, profondément enfouie fut mise à jour. C'est un gros galet taillé de sorte que l'une de ses moitiés représente une demi-sphère à peu près parfaite, avec, à son sommet une cupule. Les bourrelets latéraux délimitent l'embase brute enterrée. Exposée pendant un certain temps dans le jardinet de la mairie, elle figure dans la rétrospective exposée. Ces stèles sont datées de l'époque gauloise qui s'étend chez nous de vers 400 avant J-C., époque d'arrivée des celtes à la perte de l'indépendance en 52 avant J-C. D'usage funéraire, car trouvées dans les cimetières gaulois quand elles n'ont pas voyagé, on en trouve de nombreux spécimens à Saint Mathieu; l'un d'eux orne la pelouse de l'aire de repos du Pradigou.

Dans le dernier numéro du B.S.A.F, il est relaté qu' "en visite à Berthaume, deux archéologues britanniques ont ramassé un fragment de céramique sigillée (haut d'un vase Drag 37 du II^{ème} siècle) dans la parcelle n°100, section D2" Comme une hirondelle ne fait pas le printemps, un tessou dont la provenance peut être accidentelle "ne permet pas de conclure à la présence d'un établissement romain à la pointe de Berthaume"; Drag 37 est l'indicatif d'un type de poterie identifiée par le nom de la personne qui l'a décrite et

son numéro d'ordre dans un répertoire qui porte le nom savant de corpus. Une prospection soigneuse de l'enceinte du fort et de ses alentours immédiats a permis de trouver sur les pelouses et dans les tas d'épierrage:

- une centaine de fragments de tuiles romaines (tegulae et imbrices). La taille souvent importante de ceux-ci montre que la parcelle où se trouve le bâtiment antique n'a guère été labourée dans le passé".

La tegula (pluriel :tegulae) est une tuile plate à rebords latéraux.

L'imbrex (pluriel :imbrices) est une tuile ronde recouvrant, en joint, les rebords latéraux des tegulae.

La tuile et le ciment sont des matériaux nouveaux apportés par les romains. La cabane gauloise était une hutte de branchages, soutenue par des poteaux calés dans le sol, des côtés de torchis et un toit de chaume.

-Un rebord de pelvis (pluriel :pelves) Curie 21 , 150-250 après J-C.

"Les pelves sont des mortiers en terre cuite servant à piler et broyer les aliments. Il s'agit de poteries épaisses, bien cuites, avec un rebord ourlé vers l'extérieur présentant parfois une marque de potier".

-"Deux tessons antiques: l'un usé et de détermination difficile, l'autre un fragment de bol Drag 37,....de la seconde moitié du second siècle après J-C. Le décor est composé de panneaux séparés par des lignes perlées, enfermant des rinceaux et des médaillons à double bordure. L'un de ces médaillons montre un cheval marin à gauche".

Curieusement on retrouve ce cheval dans les armoiries de Plougonvelin dessinées et pensées par le docteur Benoiston : un cheval marin, "symbole de force, de vie sortant de la mer".

-Un fragment de verre irisé du col d'un flacon à parfum d'une belle de l'époque?

Les tessons retrouvés sont des morceaux de poterie dite * sigillée, "une céramique gallo-romaine rouge, décorée ou signée à l'aide de poinçons ou de sceaux, d'où son nom". Elles étaient fabriquées autour de Lezoux dans l'Allier, probablement à Toulon- sur-Allier où l'on a retrouvé les moules et fours.

On peut reconstituer, sans trop de risques d'erreur, la route d'exportation suivie: d'abord voie fluviale par l'Allier et la Loire, puis cabotage le long des côtes jusqu'à Perzel. Le réseau routier romain, de revêtement fragile, ne supportait pas le passage de charges pondéreuses.

L'établissement peut être datée par les céramiques trouvées du II, III^{ème} siècle qui correspond "à l'époque bénie des Antonins qui réalisa le meilleur des mondes possible de l'Antiquité", "un âge d'or marquant l'apogée du développement et de la prospérité gauloise".

On n'a aucune indication sur la finalité de l'établissement: salaisons de poissons comme l'établissement de la baie de Douarnenez, production de garum, cette sauce de poisson proche du nuocmann indochinois que les peuples de l'antiquité appréciaient? Entrepôt d'un port commercial actif?. Ne serait- ce le Portus Saliocanus de Ptolémée?.

Les identifications des objets trouvés ont été faites par Patrick Galliou, maître assistant à l'U.B.O. et Michel Le Goffic, archéologue départemental; qu'ils en soient remerciés.

En contribution à l'année Saint Mathieu (21 septembre 1993 - 21 septembre 1994).

LA CONGREGATION DE SAINT MAUR ET L'ABBAYE DE SAINT MATHIEU. (1656 à 1790)

La grande misère de l'abbaye de Saint Mathieu dans la première moitié du XVII^{ème} siècle - Les Mauristes - Le concordat du 24 décembre 1655 fixant les conditions de remise de l'abbaye aux Mauristes, sa dénonciation, en 1740, par l'abbé de Vaudurand Quelques religieux : un saint, un savant, deux exilés, un franc-maçon - La fermeture du monastère en 1790.

Si un acte de procédure énumère encore en 1499 les noms de 12 religieux à l'abbaye de Saint Mathieu et prieurés (1) en "avril 1639, il n'y en avait que deux; encore avaient-ils abandonné l'abbaye où l'office divin était célébré, plus ou moins souvent par 4 prêtres séculiers, au nombre desquels était le vicaire perpétuel (recteur) de la paroisse" (2). Ce dernier était payé pour ce faire 200 livres (3).

En 1655, il ne restait plus, dans l'abbaye ruinée et désertée qu'un seul moine "Le vénérable et religieuse personne, frère Maurice Jézéquel, religieux profès, prieur claustral...". Le profès est un moine ayant fait ses vœux et le prieur claustral est le prêtre ayant la qualité de Prieur dans une abbaye: c'est lui qui gouverne les religieux à la place de l'abbé commendataire. Etant seul, il était auto-proclamé. !

Devant une telle situation, l'évêque de Saint Pol de Léon René de Rieux, qui venait de récupérer son évêché dont il avait été dépossédé pour raisons politiques de 1639 à 1646 pense, afin que le pèlerinage aux reliques de Saint Mathieu puisse continuer, qu'il serait dommage de fermer ce lieu de culte et que faute de réguliers (moines) la sécularisation s'impose. Un seul religieux, dit Dom Martène, s'y refusa et porta l'affaire devant le Parlement de Bretagne le 18 juin 1648, qui s'y opposa, car la reprise de l'abbaye par une nouvelle congrégation, les Mauristes, était dans l'air et le Père Visiteur des Mauristes qui accompagna le Commissaire enquêteur du Parlement "trouva les religieux (il ne devait pas en avoir beaucoup!) très disposés à recevoir la Congrégation dans leur monastère et la noblesse du pays portée d'inclination pour cet établissement; un gentilhomme lui offrit de lui remettre entre les mains des titres de biens aliénés et usurpés pour plus de 3000 à 4000 livres de revenu". (4)

En 1653, plusieurs monastères furent offerts à la Congrégation des religieux réformés dont "Saint Mahé, au diocèse de Léon où le désordre était si grand que le prieur était détenu dans les prisons et que l'évêque y voulait mettre des prêtres séculiers si la Congrégation refusait d'y entrer". (5)

Le prieur qui était au cachot en attendant d'être jugé par l'Officialité de Léon (le tribunal ecclésiastique) était frère Rupert Le Tourneux, soupçonné d'avoir empoisonné le frère Raphaël Bazin le 15 janvier 1653 (6).

La congrégation de Saint Maur a été reconnue en 1621 par le pape Grégoire XV et était placée sous le patronage de Saint Maur, le disciple de Saint Benoît qui aurait introduit en France la règle bénédictine. C'était un ordre réformateur luttant contre le relâchement de la discipline dans les couvents et tendant à rétablir la pureté primitive de la règle bénédictine.

La discipline était stricte: abstinence, silence rigoureux en dehors des récréations, assistance obligatoire aux offices, obéissance. Pour respecter le vœu de pauvreté, la modeste cellule du moine n'était meublée que d'un lit grossier, une table de bois et deux chaises de paille.

Une primauté était accordée au travail intellectuel et nous devons aux Mauristes plusieurs œuvres remarquables telles que les "Histoire de Bretagne" de Dom Morice et de Dom

Lobineau, le dictionnaire breton de Dom Le Pelletier..."Ces travaux ont valu aux Bénédictins une réputation de travailleurs infatigables et désintéressés, passée dans la langue même: on dit un travail de bénédictin."

L'apogée de la congrégation se situe au début du XVIII^{ème} siècle avec, en 1718, 190 monastères et 2300 religieux; mais déjà comme l'écrit le Père Marc dans l'histoire de l'abbaye de Landévennec "le ver était dans le fruit".

La pureté de la vie religieuse était alors altérée par le rationalisme du Siècle des Lumières et le Jansénisme, l'un péchant par défaut, l'autre par excès. Une religion révélée a forcément avec ses mystères, comme la prédestination, une petite part d'irrationnel qui choque une pensée rationnelle. Le Jansénisme, morale intolérante, de personnes parfois éprises d'absolu, devint une hérésie après sa condamnation par la bulle Unigenitus promulguée en 1713. Plus de la moitié des Mauristes refusent alors obéissance au pape, tout en jurant, comme nos intégristes actuels, de leur plus grand attachement à l'Eglise et à son chef; c'est également une lutte fratricide avec les Jésuites qui se disent gardiens de l'orthodoxie.

C'est alors le déclin: l'ordre perdit son rayonnement et les monastères se vidèrent.

Le 13 février 1790, l'Assemblée Nationale abolit les ordres religieux. C'est la fin de la Congrégation.

Après la Restauration, sous la Monarchie de juillet, les grands ordres, notamment bénédictins, tentent de se reconstituer. C'est en 1835 que le prieuré de Solesmes, près de Sablé, reconstruit par Dom Guéranger, est élevé à la dignité d'abbaye, par le pape Grégoire XVI. Dom Guéranger, véritable restaurateur de l'ordre bénédictin aurait voulu, par retour aux sources, continuité, et respect de la tradition que la congrégation dont dépendrait Solesmes fut celle de Saint Maur ressuscitée. Le pape, qui, comme la mule d'un de ses prédécesseur immortalisée par Alphonse Daudet, avait bonne mémoire et lui aussi peut-être un peu de rancune, se souvenant des ennuis causés au siècle précédent par les Mauristes, opposa, sagement, son refus à ce qu'elle renaisse de ses cendres.(7) Il fut alors créé la Congrégation de France dont dépend Solesmes et les autres monastères bénédictins ouverts plus tard.

A l'époque, survivaient encore quelques Mauristes, rescapés de la tourmente révolutionnaire, qui, une décennie avant, avaient timidement tenté de se regrouper, en vain . (8)

"Laissez les morts ensevelir leurs morts." dit l'Evangile.

Louis de Fumée, seigneur des Roches, est nommé par le Roi, vers 1634, abbé commendataire de l'abbaye de Saint Mathieu. C'était un laïc, gentilhomme tourangeau, titulaire aussi d'un autre bénéfice, l'abbaye bénédictine de Saint Genaist, près de Bourges.

La commende était la collation, par le Roi, d'un bénéfice régulier (abbaye) à un ecclésiastique séculier, ou même à un laïc, avec dispense de suivre la règle et de résider sur place. L'abbé commendataire administrait le temporel, prélevant en principe, pour lui, le tiers des revenus, c'était a-t-on dit "enrichir les particuliers avec l'argent des pauvres".

Ce qui est un peu excessif. La commende n'avait pas que des inconvénients : elle permettait de remettre en circulation des biens que les abbayes amassaient et thésaurisaient.

Louis de Fumée, voulant rendre à l'abbaye de Saint Mathieu son ancienne splendeur, décide, après de nombreuses tractations, de confier à la Congrégation bénédictine de Saint Maur la charge de relever et restaurer l'ancienne prospérité du monastère.

"Le 24 décembre 1655 fut signé à l'abbaye de Saint Julien de Tours, entre Louis de Fumée, d'une part et les Bénédictins de Saint Maur, d'autre part, en présence de Monsieur de Coatanscours, conseiller au Parlement de Bretagne, commissaire en cette partie, un contrat stipulant que le 17 mars suivant l'abbaye de Saint Mathieu serait mise à la disposition des susdits religieux qui en entreprendraient immédiatement la réforme". (9)

Le contrat est parvenue jusqu'à nous (10), mais l'état de conservation du document en rend l'interprétation incomplète, mais suffisante pour l'essentiel.

Le sort du moine restant, Dom Maurice Jézéquel, est évoqué. "Seul religieux ancien de ladite abbaye, il sera tenu de conformer à l'office divin, aux chants et cérémonies et aura le droit, au chœur et dans les processions, à la plus honorable place. En cas de maladie, il sera bien soigné et quand il mourra, on lui fera de belles obsèques avec des services comme pour les autres religieux". Ce moine résiduel semble avoir quitté le monastère très vite, nanti comme viatique d'une petite pension prévue, épouvanté d'avoir à se soumettre à une règle. Il ne figure pas dans le matricule des religieux de Saint Maur. Son nom disparaît des registres paroissiaux à partir de 1656.

On y apprend que l'abbaye de Saint Mathieu est "en grande vénération, et de tout temps, fort célèbre dans la province de Bretagne, où les pèlerins sont attirés par la dévotion qu'on a aux saintes reliques du glorieux apôtre Saint Mathieu".

On n'oublie pas, dans les motifs les louanges des religieux de la Congrégation de Saint Maur "en grande renommée par la splendeur avec laquelle ils célèbrent l'office divin en grande dévotion, par le zèle et le soin qu'ils apportent à l'établissement de la discipline et l'obéissance dans tous les monastères où ils sont établis".

Les revenus de l'abbaye sont partagés en trois parts détaillées: une pour l'abbé, une pour les moines, la troisième pour l'entretien des bâtiments. Finalement Louis de Fumée, généreux et grand seigneur, abandonne sa part contre une somme de 2500 livres, en raison de l'état des bâtiments. Comme il ne compte pas l'habiter, le logis abbatial reste à la disposition de la communauté pendant les travaux.

La rente fut portée à 2600 livres par son successeur, Louis de Menou, qui pour 100 livres de mieux abandonna son logis abbatial.

" Maintenu à ce même chiffre par l'abbé Claude de Menou, neveu du précédent et par l'abbé Louis de Romigny ". (11)

En 1739 est nommé abbé de Saint Mathieu, Jean-Louis Gouyon de Vaudurand.

Bien qu'il fut bien précisé que le concordat signé par Louis de Fumée avait valeur de contrat engageant les successeurs, ce prêtre intéressé, voire rapace et procédurier, tente de remettre en cause le partage de 1665. (12)

Il essaie d'obtenir que les revenus de l'abbaye soient repartagés en trois parts, comme le voulait la coutume, chiffrés par des experts et que lui soient attribués les revenus réels de deux parts : celle qui lui revient de droit, et celle de l'entretien des bâtiments sur laquelle il espérait faire quelques économies. L'affaire n'aboutit pas et on transigea, semble-t-il pour une somme forfaitaire de 3000 livres. Nommé, un peu plus tard, en 1745, évêque de Léon, il devait bénéficier du rapport somptueux du siège épiscopal de Saint Pol, qui donnait, outre le titre de comte de Léon, fort apprécié à l'époque, un revenu d'environ 125000 livres, ce qui dut mettre un peu de baume au cœur de ce prélat avide de richesses terrestres; démissionnaire de son évêché en 1763, il garda l'abbaye de Saint Mathieu jusqu'à sa mort, en 1779; il n'est pas de petits bénéficiaires.

Le dernier abbé, Adrien de Robien, d'origine bretonne, qui vicaire général d'Auxerre, ne vint jamais à la pointe de Bretagne, touchait à la Révolution 6000 livres sur lesquels il devait déduire 2688 livres représentant les portions congrues (rétributions) du clergé des paroisses de Saint Mathieu et de Plougonvelin, alors distinctes.

Dans la période s'étendant de 1656 à 1790, de nombreux moines passèrent au couvent de Saint Mathieu, d'autant plus que la Congrégation de Saint Maur avait une politique de rotation des religieux entre les diverses abbayes : Dom Germain Cousin, prieur de Saint Mathieu en 1669, devait transiter par 10 monastères différents durant sa vie religieuse !

Le couvent de Saint Mathieu, au début de la reprise par les Mauristes peut s'enorgueillir d'avoir compté, parmi ses moines, Dom Grégoire Prudhomme dont la sainteté et le grand zèle pour le salut des âmes lui acquirent "cette grande réputation qu'il eut parmi les

ecclésiastiques, la noblesse et le peuple et même dans l'esprit de Monsieur l'Evêque de Léon". (Monseigneur de la Brosse, évêque de Léon de 1671 à 1701).

Né en Haute-Bretagne, il apprit le breton qu'il ignorait pour pouvoir évangéliser la population environnante. Son zèle le porta à ouvrir une école pour les petits enfants, ce qui lui permit de se perfectionner dans la langue du pays tout en les instruisant. Dès qu'il parla breton il se donna "tout entier à confesser, prêcher, catéchiser, exhorter les malades et les mourants sans que ces exercices de charité le dispensassent de ceux de la règle".

On le voit procéder par commission des grands vicaires de Léon aux mariages et enterrements, assisté du vicaire et de l'organiste de Lochrist pendant l'intérim ouvert par la mort subite, le 3 février 1662, d'Hamon Grall, le vicaire perpétuel (recteur) de la paroisse de Saint Mathieu. (13)

Ce saint homme fut guéri miraculeusement par sa vertu d'obéissance, l'un des voeux prononcés par les Bénédictins. Saint Benoît, dans sa règle en fait une des principales vertus d'un moine; Grégoire Le Grand raconte que ce patriarche, voyant un de ses disciples Placide se noyer dans le lac où il se baignait, ordonna à Saint Maur, qui devait devenir le patron des Mauristes, de courir sauver son condisciple : Dieu accorda alors à Maur , pour son obéissance aveugle, de marcher sur l'eau.

Dom Prudhomme en vieillissant devint aveugle. Le prieur Dom Germain Cousin, qui avait une foi profonde en Dieu, lui reprocha que "c'était son peu de foi qui l'empêchait d'être guéri. A l'instant Dom Grégoire se rend à l'église, adresse ses prières à Dieu par l'intermédiaire de Saint Mathieu, patron du Monastère, fait le signe de la croix avec de l'eau bénite et recouvre parfaitement la vue".

Il devait mourir le 24 février 1679 à Saint Mathieu. Sa tombe fut l'objet d'une grande vénération des gens du pays.(14)

Dom Louis Le Pelletier né au Mans, en 1663, devait passer 8 ans au monastère de Saint Mathieu où il apprit le breton pour servir la population environnante, "mais le climat assez rude ou la crise janséniste l'amènèrent à passer à Landévennec où il finit ses jours en 1730.... Le janséniste fut une des causes majeures de l'isolement de cette abbaye dont le transfert fut évoqué à Brest au XVIIIème siècle, car son site la rendait utile" .

Il rédigea un véritable monument, une œuvre remarquable, un dictionnaire de la langue bretonne, un manuscrit de 1332 pages, qui corrigé et réduit ne fut publié que presque 20 ans après sa mort survenue en 1733.

Comme c'était un homme intelligent et fin observateur des bateaux ennemis qui croisaient au large de Saint Mathieu, il fut nommé par le Maréchal du Château-Renaud, capitaine garde côte .

Ce moine soldat fut un janséniste impénitent, ce qui fit écrire qu'était réuni en "un même homme le moine exemplaire, l'érudit et le sectaire borné". (15)

"On y envoyait les religieux de l'ordre qui s'attiraient une punition" écrit le commentateur d'Ogée. (16) Le monastère de Saint Mathieu fut un peu un pénitencier où l'on y reléguait les moines qui pensaient mal, les supérieurs de la Congrégation estimant que l'isolement du couvent empêcherait la propagation des idées subversives et que le vent du large éclaircirait les esprits embrumés.

On cite notamment Dom Gerberon qui venait de la Couture du Mans, vers 1663, où "sa présence fut jugée indésirable". Il avait été dénoncé parce qu'il ne suivait pas les Scolastiques mais les Pères de l'Eglise dans son enseignement".

Dom Maurice Poncet fut exilé à Saint Mathieu de 1727-1728- comme janséniste, refusant de s'incliner devant la condamnation papale de la Bulle Unigenitus (17)

A Brest figure à la loge maçonnique l'Heureuse Rencontre Dom J.P.Courtois, cellierier (économe) à Saint Mathieu. Dès 1759, il est noté une pénétration maçonnique dans les couvents Mauristes, pénétration si importante que l'on voit des religieux fonder des loges

malgré les condamnations pontificales de 1738 et 1751. Dire que le poids des idées et l'attrait de la nouveauté soient des explications suffisantes est faux. L'influence de ces sociétés de pensée, déistes, mettant en égalité toutes les religions, a amené le déclin et la contestation de la vie religieuse. De même que le gallicanisme avec sa conséquence la désobéissance au Pape, devait conduire à la Constitution Civile du Clergé, le déisme, au culte de l'Être Suprême, le Grand Architecte de l'Univers de Voltaire et de la déesse Raison. Dom Chaussy cite nominalement, avec le nom de leur loge, 120 religieux Mauristes dans la période précédant la Révolution, et il ne s'agit vraisemblablement que d'une liste incomplète.(18)

L'effondrement des valeurs d'obéissance, l'effritement de la foi et l'absence de recrutement annonçaient la fin des monastères, en sursis, que la Révolution ne fit que hâter. Une sorte de "Commission de la hache", la Commission des Réguliers fermait alors les uns après les autres les couvents qui n'étaient pas viables : manque de ressources, c'était le cas de notre abbaye lourdement endettée; bâtiments en ruines, l'église de Saint Mathieu avait sa toiture écroulée; soit que le nombre de religieux, fixé à 9 au moins, ne soit pas atteint et ne permette ainsi un service décent; il restait 4 moines au 13 février 1790, date de l'abolition des ordres religieux. Le 12 juillet 1790 l'Assemblée Constituante vota la Constitution Civile de Clergé, promulguée le 24 août 1790 par le Roi. Cette charte d'une nouvelle église fut condamnée par le Pape le 10 mars 1791, car elle exigeait des ecclésiastiques, fonctionnaires publics, un serment d'adhésion schismatique à la Constitution Civile, niant l'autorité papale : l'église catholique est romaine.

Nos 4 moines, résignés, prêtèrent le serment demandé. Dans le diocèse de Léon, sur 395 prêtres, la proportion, y compris les repentis rétractés, tombe à 12,65%, selon une statistique publiée dans la Semaine Religieuse du diocèse par le chanoine Le Floch. La personnalité de l'évêque de Léon, Monseigneur de la Marche, un prélat de grande classe, n'y est pas étrangère.

Dans le registre des délibérations du Conseil Municipal de Plougonvelin, à la date du 3 août 1791, figure le texte du serment prêté par le sous-prieur, Dom Félix Chauchart de la Vicomté: "Comme citoyen français, je jure d'être fidèle à la Nation, à la Loi, au Roi, de maintenir de tout mon pouvoir la Constitution décrétée par l'Assemblée Nationale; comme bénédictin je jure et déclare avoir quitté cette Congrégation avec honneur et probité."

Qui étaient les derniers moines dont la fin de la vie religieuse fut médiocre et sans panache?

Dom Joseph Baron, le prieur, âgé de 64 ans était originaire de Rennes. Après 40 ans de vie religieuse, il aurait voulu rester au monastère, et, pour célébrer la messe, se serait contenté d'une petite chapelle de l'église dont la toiture était effondrée. Il ne fut pas écouté et "le 21 octobre 1791 annoncé son intention de se rendre à Rennes dont il est originaire". On perd alors sa trace.

Dora Félix Chauchart de la Vicoraté, ancien prieur, était né au château de la Vicomté, près de Saint Malo le 22 novembre 1733. Le 3 août 1791 il prêta le serment, le 17 octobre 1792, la municipalité de Plougonvelin lui décerne un certificat de civisme et "le 8 novembre 1794, le pauvre Chauchart, qui prudemment ne se faisait plus appeler de la Vicomté, expose, au district, qu'on lui doit 1000 livres par an, mais que ses devanciers ayant contracté des dettes, on l'en rend responsable et lui retient 200 livres par an." On n'en sait pas plus.

Dora Pierre Gendrot, procureur ou cellérier, est né vers 1758 à Coesme auprès de la Guerche. Elu curé de Saint Renan, il est installé sous la protection de la troupe devant le peu d'empressement de ses paroissiens, "Mais comme il ne savait pas le breton, il éprouve de nombreuses difficultés et fut obligé de subir un vicaire non assermenté", pour assumer sa charge. Il emporta avec lui une partie des reliques du monastère," et il comptait sur leur prestige pour assurer un peu sa situation de curé constitutionnel. Il avait annoncé en chaire qu'il possédait, entre autres merveilles, le fameux Agnus Dei des femmes enceintes". Il dut

rendre contraint et forcé à Plougonvelin son larcin devant la vigoureuse protestation de ses habitants auprès du district, et du Directoire du département. Cependant il cacha dans la paroisse voisine Milizac, l'Agnus Dei qui est en réalité une croix pectorale des abbés de Saint Mathieu, très ancienne, en ivoire, dont une reproduction peut être admirée au musée des Amis de Saint Mathieu. Cette croix n'a été retrouvée que récemment au presbytère de Milizac et authentifiée par l'abbé Castel, spécialiste de l'art religieux. Après de multiples aventures, il quitta Saint Renan pour Coesme, son pays natal, dont il devint curé constitutionnel le 31 mai 1792 ; en 1801 il desservait Saint Colombe et devait mourir, le 31 décembre 1816, curé de Saint Aubin du Cormier.

Dom Laurent Thomas, né à Rennes, paroisse de Saint Germain, le 17 Mai 1745, simple religieux. C'était un mauvais prêtre, un moine détestable et un homme exécrationnel. Le prieur se plaint qu'aux derniers jours du monastère il ne disait plus la messe et ne suivait les offices. Un certificat, délivré par l'administration municipale de Brest, nous le décrit "comme un moine tout rond, bien en chair, au visage plein un peu rougeoyant car il abuse du bon vin". Voici en quels termes choisis et imagés il insulte et traite Dom Baron et Gendrot: "Scélérats, moutons, voleurs, mâtins, bougres, jeanfoutres, gens sans religion", et le malheureux Dora Baron qui le raconte, ajoute ce détail "voyant notre petit chien au milieu de nous, il dit : voilà une bête entre deux bêtes!". Personne évidemment n'osa lui proposer une cure et il fut accueilli, comme vicaire à Saint Sauveur de Brest (Recouvrance) par le curé Michel Joseph de la Goublaye, un franc-maçon de la loge l'Heureuse Rencontre, ancien aumônier de marine qui devait défroquer le 20 janvier 1794. Thomas ne se soumit pas au Concordat de Napoléon en 1801. Monsieur Bernicot, le curé de Saint Louis, le jugeait ainsi "ivrogne, insolent, querelleur, ignorant..... il n'est pas possible de rencontrer une plus mauvaise tête et un plus grand bavard". Ce triste sire devait mourir à Recouvrance le 6 mars 1817.

Le 22 juillet 1796, l'abbaye, sauf l'église et la tour qui servait de phare, est vendue à Budoc Provost : il n'en restait plus grand chose après qu'elle eut servi de cantonnement au 3^{ème} bataillon des Côtes du Nord.

Ce fut la fin d'une Congrégation, la fin d'une abbaye, la fin d'une époque.(19)

- 1)A.F 1E 579
- 2)P. Levot - L'abbaye de Saint Mattieu de Fine Terre.
- 3)Transaction du 8 juin 1649 citée dans le 6^o inventaire des titres qui sont dans le chartrier de l'abbaye de Saint Mathieu.
- 4)Dom Martène - Histoire de la congrégation de Saint Maur, rééditée par l'abbaye de Saint Martin de Ligugé (Vienne).
- 5)Dom Martène - Ouvrage cité.
- 6)L'acte de décès du frère Bazin, rédigé par le vicaire perpétuel de la paroisse de Saint Mathieu, Hamon Grall, porte la mention "Nottés que le dit frère Bazin fut soupçonné d'avoir été empoisonné par frère Rupert Le Tourneur..." (Archives du Finistère.)
- 7)Dom Delatte - Dom Guéranger, abbé de Solesmes.
- 8)Dom Yves Chaussy - Les Bénédictins de Saint Maur - 1989.
- 9)Henri Urscheller - La pointe Saint Mathieu - 1892.
- 10)Archives d'Ille et Vilaine - Registres d'enregistrement du Parlement de Bretagne. "Concordat du 4 janvier 1656. 2/311 V^{ème} page 311 à 316".
- 11)Urscheller - Ouvrage cité.
- 12)Discussion sur le Concordat - Fonds de Silguy - Archives du Finistère 49 J 762-770.
- 13)Registres paroissiaux de la paroisse de Saint Mathieu.
- 14)Dom Martène -Ouvrage cité.
- 15)Dom Marc Simon - L'abbaye de Landévennec - Ouest-France - 1985.

16) Ogée - Dictionnaire historique et géographique de la province de Bretagne - Rennes - 1853.

17) Dom Martène - Ouvrage cité.

18) Dom Yves Chaussy - Ouvrage cité.

19) Pour la fermeture du couvent en 1790, principaux ouvrages consultés et cités :

Bernard Daniel : Le Clergé Régulier dans le Finistère -1790 - B.S.A.F. 1937.

René Daniel : La mort de l'abbaye de Fine Terre -B.S.A.F. 1964.